

Informations

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **75 (1930)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

INFORMATIONS

Progrès de l'artillerie anti-aérienne. — Les Etats-Unis qui vouent, comme on le sait, les plus grands soins à la défense anti-aérienne statique, sous forme de l'artillerie anti-aérienne, continuent à perfectionner leurs matériels de la D. C. A. Le tableau comparatif que voici permet de se rendre compte des progrès réalisés actuellement avec le nouveau canon de 3-inch à tir rapide, semi-automatique, actuellement introduit dans l'armée des Etats-Unis.

Les tirs de nuit sur cibles mouvantes ont été exécutés à Fort Story (Va) par la batterie « B » du 62^e rég. de la Coast Artillerie (Artillerie de défense côtière), avec les canons « A. A. » (Anti-Aircraft) Mod. 1918 et les canons « A. A. » mod. 1928, et ont donné les résultats suivants :

	3-inch mod. 1918	3-inch mod. 1928
Coups tirés	33	23
Coups portés	0	4
% d'efficacité	0	17,4 %
Durée du tir	55 sec.	13 sec.
Nombre de coups tirés par pièce/ minute	11,4	18,2
Nombre de coups portés par pièce /minute.	0	3,6
Portée verticale atteinte	2,644 m.	2,621 m.
Portée horizontale atteinte. . . .	4,904 m.	4,416 m.
Vitesse horaire de la cible	141,59 km.	133,63 km.

(Army Ordnance. N° 55 1929).

James Quinclet, colonel. — Le colonel James Quinclet, qui vient de mourir à la Tour-de-Peilz, a fait toute sa carrière militaire dans l'infanterie, sauf un passage de peu d'années à l'Etat-major général. Jovial, primesautier, plein d'entrain, excellent camarade, il avait hérité de son père, qui fut instructeur de cavalerie dans l'ancien contingent vaudois, ses goûts militaires et sa gaîté foncière. Son père avait acquis une réputation quasi légendaire dans les troupes du canton de Vaud. Sur la place d'armes de Bière, dans un moment de découragement relatif causé par leur insuffisante initiative, il avait dit à ses dragons : « Ah ! s'il est vrai que le royaume des cieux

est pour les pauvres en esprit, vous en aurez une rude pose ! » Et cette anecdote allait se répétant d'école militaire en école et de générations de recrues en générations.

Né en 1864, le colonel James Quinlet fut instructeur de 2^e puis de 1^{re} classe, selon la législation en vigueur à cette époque, à Colombier, à Lausanne et à Berne. Il professa aux Ecoles centrales à Thoune, et finalement, apprécié pour ses qualités de caractère par le colonel commandant de corps P. Isler, qui l'avait eu sous ses ordres, il termina sa carrière, lorsque le colonel Isler fut nommé chef de l'arme de l'infanterie, à la direction de la Section de l'instruction et du personnel, au Service de l'infanterie. En 1926, après quarante années de service militaire, il fut admis à la retraite, et revint se fixer dans son canton natal. Comme capitaine à l'état-major-général, il avait accompli un stage au 54^e régiment d'infanterie français, à Beauvais.

En sa qualité de chef de troupes, ses commandements supérieurs furent celui du 3^e régiment d'infanterie et d'une des anciennes brigades de landwehr welches de l'organisation d'avant 1912.

Ceux qui furent les camarades de James Quinlet, et qui ont pu apprécier sa bienveillance native et son affection fidèle, lui gardent un amical souvenir.

Le colonel Pfund. — Le 3 septembre, le colonel Paul Pfund, ancien instructeur en chef du génie, a célébré à Lausanne, en excellent état de santé, son 80^e anniversaire. La génération actuelle a peu connu ce doyen qui fut, au début du siècle, l'un des hommes les plus en vue de notre armée, peut-être l'officier le plus brillant et le plus capable à la fois de l'arme du génie et du canton de Vaud.

Ceux qui ont eu, à ce moment-là, le privilège de servir sous les ordres du colonel Pfund n'oublieront jamais les leçons qu'ils ont reçues de lui sous le rapport du travail, de l'énergie, de la discipline, du dévouement. Ils regretteront toujours qu'une interprétation trop littérale de la loi fusionnant les fonctions d'instructeur en chef avec celle de chef de l'arme, ait privé notre armée d'un de ses chefs les plus allants et les plus vigoureux.

Dans l'infanterie cette réforme passa presque inaperçue le colonel Pierre Isler cumulant déjà les deux fonctions. Le Département militaire fédéral ne sut rien faire pour trouver au colonel Pfund un nouvel emploi digne de son grade et de ses aptitudes. Pfund prit sa retraite à cinquante-neuf ans, alors qu'il en paraissait à peine quarante, bien qu'ayant plus de trente années d'expérience comme officier instructeur du génie.

En 1914, il offrit ses services sans marchander et fonctionna quelque temps comme chef du génie d'une division, lui qui avait été quinze ans auparavant chef du génie du 1^{er} corps d'armée.

Bien que son nom figure encore en tête des officiers du génie, dans l'annuaire officiel, le colonel Pfund n'a pas repris l'uniforme, depuis lors, mais il n'a jamais cessé de s'intéresser à l'armée et la vigueur qu'il a conservée lui permettra, ses amis l'espèrent, de s'y intéresser encore pendant de longues années.

ERRATA

Livraison de juillet 1930 :

P. 326, 11^e ligne : au lieu de *Weser*, lire *Wesel*.

Même page, 16^e ligne : au lieu de *être atteinte*, lire *subir une atteinte*.

Livraison d'août, sommaire de la couverture, titre de l'article du major Montfort : au lieu de « Les responsabilités de la guerre », mettre : « La défense d'après le S. C. 1927. »

p. 379 : mettre entre guillemets « véritable combat en retraite » et entre deux virgules, « ainsi que les effectifs consacrés à cette manœuvre »,

p. 395 : supprimer le mot « etc. ».

En outre, plusieurs erreurs de ponctuation dont le lecteur aura fait justice.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La politique extérieure de l'Allemagne, 1870-1914. Documents officiels publiés par le ministère allemand des affaires étrangères. Traduction publiée par la Société de l'histoire de la guerre. Tome X, 29 avril-11 décembre 1895. Traduit par Camille Jourdan. Paris 1930, Alf. Costes, édit.

Sans être aussi mouvementé que quelques-uns des précédents, ce X^e tome de la traduction de *Die grosse Politik* offre un sérieux intérêt. Nous sommes en pleine fièvre coloniale des Etats européens, et chacun suspecte, avec un regard d'envie, les désirs conquérants du voisin. L'Allemagne, tout en affectant le désintéressement n'est pas plus désintéressée que les autres. En tâtonnant elle cherche où prendre sa part. C'est très visible au moment du règlement de compte de la guerre sino-japonaise. La Russie, la France, l'Allemagne s'unissent pour priver le Japon de partie de sa victoire ; la Russie, parce qu'ayant des prétentions sur le nord chinois, elle tient à ne pas trouver sur ses pas une puissance concurrente forte de ses récents succès, le Japon ; la France, alliée de la Russie de qui elle attend